



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ INSULCURE 11B PT B

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Nom du produit INSULCURE 11B PT B

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Casting compound

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

ITW Performance Polymers
Bay 150
Shannon Industrial Estate
Co. Clare
Ireland
V14 DF82
353(61)771500
353(61)471285
mail@itwpp.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Numéro d'appel d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification (CE N° 1272/2008)

Dangers physiques Non Classé

Dangers pour la santé humaine Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 3 - H331 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 Skin Sens. 1 - H317

Dangers pour l'environnement Aquatic Chronic 2 - H411

2.2. Éléments d'étiquetage

Pictogramme de danger



Mention d'avertissement

Danger

Mentions de danger

H302 Nocif en cas d'ingestion.
H311+H331 Toxique par contact cutané ou par inhalation.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

INSULCURE 11B PT B

Mentions de mise en garde	<p>P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.</p> <p>P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.</p> <p>P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.</p> <p>P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.</p> <p>P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.</p>
Contient	2,2'-DIMÉTHYL-4,4'-MÉTHYLÈNEBIS(CYCLOHEXYLAMINE), 2-éthyl-4-méthylimidazole, 4-Méthylimidazole
Mentions de mise en garde supplémentaires	<p>P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.</p> <p>P264 Se laver la peau contaminée soigneusement après manipulation.</p> <p>P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.</p> <p>P273 Éviter le rejet dans l'environnement.</p> <p>P301+P310 EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.</p> <p>P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau.</p> <p>P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/Se doucher.</p> <p>P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P311 Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.</p> <p>P321 Traitement spécifique (voir conseils médicaux sur cette étiquette).</p> <p>P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.</p> <p>P361+P364 Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.</p> <p>P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P391 Recueillir le produit répandu.</p> <p>P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.</p> <p>P405 Garder sous clef.</p> <p>P501 Éliminer le contenu/ récipient selon les réglementations nationales.</p>

2.3. Autres dangers

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

3.2. Mélanges

2,2'-DIMÉTHYL-4,4'- MÉTHYLÈNEBIS(CYCLOHEXYLAMINE)	60-100%
Numéro CAS: 6864-37-5	Numéro CE: 229-962-1
Classification Acute Tox. 4 - H302 Acute Tox. 3 - H311 Acute Tox. 3 - H331 Skin Corr. 1A - H314 Eye Dam. 1 - H318 Aquatic Chronic 2 - H411	

INSULCURE 11B PT B

2-éthyl-4-méthylimidazole	1-5%
Numéro CAS: 931-36-2	
Classification	
Acute Tox. 4 - H302	
Skin Irrit. 2 - H315	
Eye Dam. 1 - H318	
Skin Sens. 1B - H317	
4-Méthylimidazole	<1%
Numéro CAS: 822-36-6	
Classification	
Acute Tox. 4 - H302	
Acute Tox. 3 - H311	
Skin Corr. 1B - H314	
Carc. 2 - H351	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est présenté dans la section 16.

RUBRIQUE 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Information générale	Des premiers soins immédiats sont impératifs. Enlever les vêtements contaminés. Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours.
Inhalation	Déplacer la personne touchée à l'air frais, la garder au chaud et au repos dans une position confortable pour respirer. En cas de difficultés respiratoires, l'oxygène peut être nécessaire.
Ingestion	Consulter un médecin immédiatement. Rincer soigneusement la bouche à l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, maintenir la tête basse de telle sorte que le vomissement n'entre pas des les poumons.
Contact cutané	Il est important d'enlever immédiatement la substance de la peau. Enlever les vêtements contaminés et rincer la peau soigneusement à l'eau. Les brûlures chimiques doivent être traitées par un médecin. Consulter un médecin si l'irritation persiste après le lavage.
Contact oculaire	Consulter un médecin immédiatement. Continuer de rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Enlever les lentilles de contact et ouvrir largement les paupières.
Protection des secouristes	Le personnel de premiers secours doit porter des équipements de protection appropriés lors de toute intervention de secours. Il peut être dangereux pour le personnel de premiers secours de pratiquer la réanimation par bouche-à-bouche.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Information générale	La sévérité des symptômes décrits varieront en fonction de la concentration et de la durée d'exposition.
Inhalation	Toxique par inhalation.
Ingestion	Ce produit est corrosif. Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac. Peut provoquer des lésions internes sévères.
Contact cutané	Toxique par contact avec la peau. Corrosif pour les yeux et la peau. Provoque des brûlures. Eruption allergique.

INSULCURE 11B PT B

Contact oculaire Ce produit est corrosif. Le contact avec le produit chimique concentré peut provoquer très rapidement des lésions oculaires sévères, et éventuellement la perte de la vue.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés Utiliser de la mousse résistant aux alcools, du dioxyde de carbone ou de la poudre sèche pour l'extinction. Eau pulvérisée, brouillard ou brume.

Moyens d'extinction inappropriés Ne pas utiliser des jets d'eau comme moyen d'extinction, car cela répandra l'incendie.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux Les produits de décomposition thermique et de combustion peuvent comprendre les substances suivantes: Gaz et vapeurs nocifs.

5.3. Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre lors de la lutte contre un incendie En cas d'incendie: Enlever ou refroidir avec de l'eau les conteneurs à proximité de l'incendie. Utiliser de l'eau pour maintenir froids les conteneurs exposés à l'incendie et disperser les vapeurs.

Equipements de protection particuliers pour les pompiers Porter un appareil respiratoire isolant à pression positive (ARI) et des vêtements de protection appropriés.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles Garder le personnel non indispensable et non protégé éloigné du déversement. Eviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec les yeux et la peau. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Porter un vêtement de protection comme décrit à la Section 8 de cette fiche de données de sécurité.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet dans l'environnement. Pour prévenir toute fuite, mettre le côté endommagé du conteneur vers le haut. Éviter l'entrée du déversement ou l'écoulement dans les canalisations, les égouts ou les cours d'eau. Eviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol. Informer les autorités compétentes en cas de pollution environnementale (égouts, cours d'eau, sol et air).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Obturer la fuite si cela peut se faire sans danger. Déplacer les conteneurs hors de la zone de déversement. Prévoir une ventilation suffisante. Déversements mineurs: Essuyer avec un tissu absorbant et éliminer les déchets de manière sûre. Déversements importants: Absorber le déversement avec un absorbant non-combustible. Retenir le déversement avec du sable, de la terre ou d'autre matière incombustible appropriée. Collecter et mettre dans des conteneurs à déchets appropriés et sceller fermement. Rincer la zone contaminée à grandes eaux.

6.4. Référence à d'autres rubriques

Référence à d'autres sections Pour les équipements de protection individuelle, voir la Section 8. Pour l'élimination des déchets, voir Section 13.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

INSULCURE 11B PT B

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Précautions d'utilisations	Réservé aux utilisateurs professionnels. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Porter des équipements de protection appropriés, y compris des gants, lunettes ou écran facial, appareil de protection respiratoire, bottes, vêtement ou tablier, selon les besoins. Ne pas respirer les vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Des fontaines oculaires et une douche de secours doivent être disponibles lors de la manipulation de ce produit.
Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail	Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Laver rapidement si la peau devient contaminée. Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation. Laver après utilisation et avant de manger, fumer ou utiliser les toilettes.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Précautions de stockage	Stocker dans le conteneur d'origine, fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Garder sous clef. Stocker à l'écart des produits incompatibles (voir Section 10).
Classe de stockage	Stockage de produits toxiques. Stockage de produits corrosifs.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)	Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées en Section 1.2.
Description d'usage	Prévoir une ventilation suffisante.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

8.2. Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés	Ce produit ne doit pas être utilisé dans les lieux insuffisamment ventilés, sauf avec un masque de protection équipé d'un filtre antigaz adapté (de type A1 répondant à la norme EN 14387). Prévoir une aspiration générale et locale suffisante. Une ventilation mécanique ou une aspiration locale peut être nécessaire. Éviter l'inhalation de vapeurs.
Protection individuelle	Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
Protection des yeux/du visage	Porter des lunettes de sécurité conformes à une norme en vigueur si l'évaluation de risques indique qu'un contact avec les yeux est possible. Porter des lunettes de protection contre les projections de produits chimiques bien ajustées ou un écran facial. Les équipements de protection pour les yeux et le visage doivent être conformes à la norme européenne NF EN 166.
Protection des mains	Choisir les gants les mieux appropriés en consultation avec le fournisseur/fabricant de gants, qui peut fournir les informations sur le délai de rupture de la matière constitutive du gant. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes à la norme européenne NF EN 374. Les gants sélectionnés devraient avoir un délai de rupture d'au moins 8 heures. Considérant les informations spécifiées par le producteur de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices et changer les dès qu'une détérioration est détectée.
Autre protection de la peau et du corps	Porter les vêtements appropriés pour prévenir tout contact avec le liquide et tout contact prolongé ou répété avec la vapeur.
Mesures d'hygiène	Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau les vêtements contaminés et la peau avant de les enlever. Enlever rapidement tout vêtement qui devient mouillé ou contaminé.

INSULCURE 11B PT B

Protection respiratoire S'assurer que tous les équipements de protection respiratoires sont adaptés à l'usage auquel ils sont destinés et portent la marque "CE". Masques respiratoires intégraux à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 136. Demi-masques et quarts de masques respiratoires à cartouches filtrantes remplaçables conformes à la norme européenne NF EN 140.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide.
Couleur	Ambré.
Odeur	Ammoniacale.
Point d'éclair	> 93.3°C
Densité relative	0.95

9.2. Autres informations

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Réactivité Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.2. Stabilité chimique

Stabilité chimique Stable à température ambiante normale et utilisé comme recommandé.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Possibilité de réactions dangereuses Ne polymérisera pas.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter Tenir éloigné de la chaleur, des étincelles et d'une flamme nue. Eviter le contact avec les matières suivantes: Oxydants puissants.

10.5. Matières incompatibles

Matières incompatibles Oxydants puissants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux Pas de produits de décomposition dangereux connus.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - orale

ETA orale (mg/kg) 5 618,0

Toxicité aiguë - cutanée

ETA cutanée (mg/kg) 34 924,0

Toxicité aiguë - inhalation

ETA inhalation (gaz ppm) 82 353,0

ETA inhalation (vapeurs mg/l) 353,0

INSULCURE 11B PT B

ETA inhalation (poussières/brouillards mg/l)	59,0
Inhalation	Toxique par inhalation.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion. Peut provoquer des brûlures chimiques dans la bouche, l'oesophage et l'estomac.
Contact cutané	Toxique par contact avec la peau. Provoque de graves brûlures.
Contact oculaire	Provoque des lésions oculaires graves.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

Écotoxicité	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
<u>12.1. Toxicité</u>	
Toxicité	Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
<u>12.2. Persistance et dégradabilité</u>	
Persistance et dégradabilité	Pas de données disponibles.
<u>12.3. Potentiel de bioaccumulation</u>	
Bioaccumulative potential	Pas de données disponibles sur la bioaccumulation.
<u>12.4. Mobilité dans le sol</u>	
Mobilité	Pas de données enregistrées.
<u>12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB</u>	
Résultats des évaluations PBT et vPvB	Indéterminé.
<u>12.6. Autres effets néfastes</u>	
Autres effets néfastes	Aucun connu.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

<u>13.1. Méthodes de traitement des déchets</u>	
Information générale	Evacuer les déchets via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales. Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
Méthodes de traitement des déchets	Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Evacuer les déchets via un prestataire agréé pour l'élimination des déchets. Elimination des déchets et conteneurs usagés selon les réglementations locales.
Classe déchet	08 04 99

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

<u>14.1. Numéro ONU</u>	
N° ONU (ADR/RID)	2922
N° ONU (IMDG)	2922
N° ONU (ICAO)	2922

INSULCURE 11B PT B

N° ONU (ADN) 2922

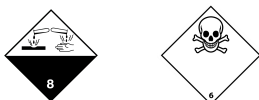
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU

Nom d'expédition (ADR/RID) CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (Cycloaliphatic amines)
 Nom d'expédition (IMDG) CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (Cycloaliphatic amines)
 Nom d'expédition (ICAO) CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (Cycloaliphatic amines)
 Nom d'expédition (ADN) CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (Cycloaliphatic amines)

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Classe ADR/RID 8
 Risque subsidiaire ADR/RID 6.1
 Code de classement ADR/RID CT1
 Etiquette ADR/RID 8
 Classe IMDG 8
 Etiquette IMDG 6.1
 Classe/division ICAO 8
 Risque subsidiaire ICAO 6.1
 Classe ADN 8
 Risque subsidiaire ADN 6.1

Etiquettes de transport



14.4. Groupe d'emballage

Groupe d'emballage (ADR/RID) II
 Groupe d'emballage (IMDG) II
 Groupe d'emballage (ADN) II
 Groupe d'emballage (ICAO) II

14.5. Dangers pour l'environnement

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin



14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

EmS F-A, S-B
 Catégorie de transport ADR 2
 Code de consignes d'intervention d'urgence 2X

INSULCURE 11B PT B

Numéro d'identification du danger (ADR/RID) 86

Code de restriction en tunnels (E)

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Législation UE Règlement (CE) N° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, amendé.

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

RUBRIQUE 16: Autres informations

Date de révision 04/04/2018

Révision 3

Remplace la date 29/04/2016

Numéro de FDS 20691

Mentions de danger dans leur intégralité

- H302 Nocif en cas d'ingestion.
- H311 Toxique par contact cutané.
- H314 Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires.
- H315 Provoque une irritation cutanée.
- H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
- H318 Provoque des lésions oculaires graves.
- H331 Toxique par inhalation.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer.
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Ces informations concernent uniquement le produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour ce produit utilisé avec tout autre produit ou dans tout autre procédé. Ces informations sont, à notre connaissance et en toute bonne foi, exactes et fiables à la date indiquée. Néanmoins, aucune garantie, caution ou déclaration n'est faite de son exactitude, de sa fiabilité ou de son exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de s'assurer de la pertinence de telles informations dans le cadre particulier de son propre usage.